



Comment ajouter le nom de la mère sur l'état civil d'enfants légi

Par **Stephanie Pupil_old**, le **24/07/2007** à **23:23**

Bonjour,

Je suis divorcée et j'éleve seule mes deux enfants âgés de moins de 13 ans à ce jour. Ils portent le nom de leur père et j'aurais souhaité y ajouter de façon officielle le mien.

Actuellement, je ne pourrais pas obtenir l'autorisation du père car il ne peut exercer son autorité parentale. Est ce possible ? Et si oui quelles démarches accomplir ?

Par avance merci

Par **lapierre_old**, le **06/11/2007** à **21:47**

bonjour,

je souhaite effectuer la meme démarche,la mairie m'a répondu qu'il y avait une loi de juin 2006,qui disait que l'on ne pouvait plus faire adjonction sur l'acte d'état civil.

je suis très déçue

salutations